

Communauté d'Agglomération Béthune-Bruay-Artois-Lys-Romane

RDSP : 6288



Béthune, le 27 octobre 2020

A M. Olivier GACQUERRE
Président de la Communauté d'Agglomération
Béthune-Bruay, Artois Lys Romane (CABBALR)
Hôtel Communautaire
62400 BETHUNE

Objet : Préavis de grève de 0 h à 24 h du 1er novembre au 30 novembre 2020

Monsieur le Président,

Le syndicat CGT des agents territoriaux de la CABBALR relayant l'appel de la Fédération CGT des services publics et de la Coordination Syndicale Départementale des syndicats CGT des Services Publics du Pas de Calais dépose par la présente un préavis de grève reconductible de 0 h à 24 h pour les journées des 1er novembre 2020 au 30 novembre 2020 pour l'ensemble des agents des collectivités et établissements publics territoriaux.

Durant toute la période difficile que l'ensemble de la population vient de traverser, le gouvernement a semblé découvrir le rôle essentiel qu'ont joué les agents de la fonction publique et ce malgré les politiques d'austérité qui se sont succédées et que la CGT n'a eu de cesse de dénoncer.

Le gouvernement a même reconnu que les salaires n'étaient pas à la hauteur de l'engagement des personnels.

Or, force est de constater que les déclarations et les promesses faites il y a seulement quelques semaines ont vite été oubliées, et les « automatismes » du « monde d'avant » ont repris les rênes du « monde d'après ».

Pour preuve, les graves reculs induits par la Loi de transformation de la fonction publique se voient confirmés par les décrets parus et ceux à venir. Profitant de la trêve estivale qui s'ouvre, les décisions gouvernementales ouvrent la voie à plus de privatisations, plus de casse des statuts, plus d'assouplissements des réglementations sociales et à un retour de la contre-réforme des retraites !

C'est pourquoi, notre syndicat CGT reste déterminé à agir avec les personnels des services en portant les revendications suivantes :

- La sauvegarde et le développement de notre système de protection sociale et de retraite, et le retrait du projet de système par points voulu par le gouvernement ;
- L'abrogation de la loi dite de « transformation de la Fonction publique » ;
- Le maintien et le développement des libertés syndicales et démocratiques, dont le droit constitutionnel de grève ;
- Le dégel immédiat du point d'indice de la Fonction publique et l'augmentation des salaires du public et du privé sur la base du SMIC à 1 800 €, des pensions et des minimas sociaux ;
- L'arrêt des suppressions de postes et fermetures des services publics, la réouverture de services publics et sociaux de proximité pour répondre aux besoins des populations dans une organisation équilibrée et écologiquement responsable des territoires, le réengagement financier de l'État dans le financement des services publics ;

- Le recrutement massif d'emplois statutaires et l'ouverture des postes nécessaires ;
- L'arrêt de tout processus d'augmentation du temps de travail et sa réduction à 32h par semaine ;
- Le rétablissement de l'Impôt Sur la Fortune et une contribution accrue du capital au financement des services publics ;
- Le respect plein et entier de la démocratie sociale, du syndicalisme, de son rôle de représentation des agents et de ses moyens de fonctionnement et d'intervention (Comité Technique et CHSCT) ;
- L'abrogation immédiate de la modification de l'article 97 de la loi statutaire qui porte des mesures de licenciement des personnels pris en charge CNFPT ou des Centres de gestion suite aux décisions arbitraires et unilatérales de leur employeur brisant leur carrière.

Pour toutes ces raisons et afin de permettre aux personnels de la Communauté d'Agglomération Béthune-Bruay, Artois Lys Romane d'exprimer haut et fort leur rejet des politiques d'austérité et des décisions régressives, nous déposons ce préavis de grève pour l'ensemble des journées du 1er au 30 novembre 2020.

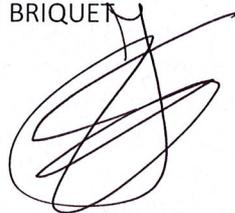
Pour développer un service public de qualité pour la population, il est indispensable que les fonctionnaires et agents des services aient des conditions de travail optimales et de déroulement de carrière sans blocage.

Pour cela, notre syndicat en appelle à votre soutien et demeure disponible pour toute rencontre qui permettrait d'en fixer les modalités.

Recevez, **Monsieur le Président**, l'expression de nos salutations distinguées.

Pour le Bureau CGT,

Gabriel BRIQUET



Hôtel communautaire
100 avenue de Londres 62400 BETHUNE
tel : 07 69 67 42 61
mel : syndicat.cgt@bethunebruay.fr

 CGT Agglomération Béthune
Bruay Artois Lys Romane

« Ceux qui luttent ne sont pas sûrs de gagner,
mais ceux qui ne luttent pas ont déjà perdu » *Berthold Brecht*